



SNUipp -FSU

19 boulevard Wallach

68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Mercredi 13 avril 2016

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3885> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

- 1) Pour le respect de la laïcité dans les écoles d'Alsace-Moselle**
- 2) Prestations familiales : montants 2016**
- 3) Moins de trois ans : il faut des conditions particulières**
- 4) Relance de la formation continue ? A tout petits pas**
- 5) GIPA 2016 (garantie individuelle du pouvoir d'achat)**
- 6) Déclaration des Revenus 2015**
- 7) Bilan social 2014/2015 : quelques éléments marquants**
- 8) Vérification des casiers judiciaires**
- 9) Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**
- 10) Documents d'accompagnement : observer pour évaluer**
- 11) Débuts de Carrière : Métier, formation des changements nécessaires**
- 12) Circulaire DSDEN 68: Mutation des personnels enseignants du 1er degré - Rentrée Scolaire 2016. Demandes d'exeat**

1) Pour le respect de la laïcité dans les écoles d'Alsace-Moselle

Syndicats d'enseignants, associations et personnalités lancent ensemble un appel pour l'application des principes de liberté de conscience, de neutralité et d'égalité à l'école.

Lire l'APPEL : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3878>

2) Prestations familiales : montants 2016

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales est la branche « famille » de la Sécurité Sociale.

A travers les CAF, elle gère les prestations familiales.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3880>

3) Moins de trois ans : il faut des conditions particulières

En réaction aux annonces de la ministre pour faire progresser la scolarisation des tout-petits, le SNUipp-FSU rappelle que cet accueil nécessite des conditions spécifiques et exigeantes, ainsi qu'une véritable formation des enseignants de maternelle.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3879>

4) Relance de la formation continue ? A tout petits pas

Relance de la formation continue des enseignants des écoles ? Les annonces du ministère ne sont en tout cas pas à la hauteur de l'enjeu.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3876>

5) GIPA 2016 (garantie individuelle du pouvoir d'achat)

Le gouvernement a confirmé à la FSU que les textes nécessaires au versement de la GIPA en 2016 seront prochainement publiés.

La GIPA sera versée en 2016 aux agent-es qui ont perdu du pouvoir d'achat entre le 31/12/2011 et le 31/12/2015.

La comparaison est effectuée sur les traitements bruts. Le montant de la GIPA correspond à la perte évaluée.

6) Déclaration des Revenus 2015

Le calendrier de la procédure de déclaration des revenus est fixé chaque année ...

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3873>

7) Bilan social 2014/2015 : quelques éléments marquants

Le bilan social est présenté chaque année au comité technique ministériel du MEN. Il présente la situation de tous les personnels, titulaires ou non : effectifs, recrutements, formation, rémunérations, retraites...

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3872>

8) Vérification des casiers judiciaires

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'entreprendre la vérification des casiers judiciaires de l'ensemble des enseignants, une procédure qui devrait durer entre 12 et 18 mois.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3871>

9) Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) est gérée et versée par les CAF.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3870>

10) Documents d'accompagnement : observer pour évaluer

Eduscol a mis en ligne les documents d'accompagnement permettant aux enseignantes et enseignants des écoles maternelles d'organiser l'évaluation de leurs élèves à partir de la rentrée 2016.

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3869>

11) Débuts de Carrière : Métier, formation des changements nécessaires

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3875>

12) Circulaire DSDEN 68: Mutation des personnels enseignants du 1er degré - Rentrée Scolaire 2016. Demandes d'exeat

Les demandes d'exeat du département du Haut-Rhin devront parvenir à la DSDEN à Colmar pour le **vendredi 13 mai 2016, délai de rigueur.**

Lire la suite sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3881>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales et bonne fin de vacances.